

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ ***Le lundi 8 septembre 2025 à 20h00 à la mairie.***

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 4 septembre 2025

Le Maire
Arnaud PRAILE



ORDRE DU JOUR

- Convention stérilisation et identification des chats libres sauvages
- Subvention du Département de la Vendée – Restauration des archives communales
- Convention paie d'urgence CDG 85
- Subvention exceptionnelle - AGRESPO